AFRICAN CLIMATE FOUNDATION

Fondation africaine pour le climat

Stratégie 2026–2030

RÉSUMÉ

© African Climate Foundation, 2026

Table des matières

Faconner la transition de l’intérieur	4
Notre parcours : d’une validation de principe à une plateforme continentale	4
Nos valeurs : notre mode d'engagement	5
Le contexte : un moment charnière pour l'action	6
Cinq objectifs stratégiques qui sous-tendent cette stratégie	8
Priorités stratégiques : l’objectif de l’ACF pour 2026-2030	9
Les leviers transversaux: les catalyseurs qui soutiennent l’ensemble des interventions	11
Notre approche : la contribution spécifique de l’ACF	13
L’organisation qui se trouve derrière la stratégie	16
Perspectives	17

Faconner la transition de l'intérieur

Vision

Une Afrique dynamique et résiliente face au changement climatique, où un développement socio-économique inclusif génère une croissance durable et équitable.

Mission

Soutenir les interventions à l'intersection du climat et du développement qui peuvent favoriser une transformation socio-économique et un développement inclusif à long terme sur le continent africain.

41,3 millions USD
d'investissements cumulés

467+
investissements à travers l'Afrique

60+
salariés à l'échelle du continent

35
pays couverts

Notre parcours : d'une reconnaissance de principe à une plateforme continentale

La Fondation africaine pour le climat (AFC) est née d'une idée simple mais profondément ambitieuse : pour que la philanthropie climatique ait un impact réel en Afrique, il lui fallait une institution africaine ancrée dans les réalités du continent et jouissant de la confiance de ceux qui impulsent le changement sur le terrain. Ce but premier n'a pas changé. Au contraire, l'échelle, l'ambition et la confiance avec lesquelles l'ACF poursuit cet objectif se sont élargies au fil du temps.

De 2020 à 2025 : les chiffres parlent d'eux-mêmes

M = millions
x = multipliée par

	2020	2025	
CROISSANCE DU PERSONNEL	4 en Afrique du Sud	Plus de 60 sur le continent	Croissance x 15 ↑
PAYS COUVERTS	1 pays	35 pays	Croissance x 35 ↑
INVESTISSEMENTS TOTAUX	63 000 USD déployés	41,3 M USD déployés	Croissance x 655 ↑
PROGRAMMES PAYS	1 programme	6 programmes	Croissance x 6 ↑
INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	1 intervention	Plus de 467 investissements	Croissance x 467 ↑

De ses débuts en Afrique du Sud en 2020, l'ACF a étendu ses subventions à 35 pays du continent. Dans certains pays, comme l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Nigéria, la Tanzanie, l'Éthiopie et la Zambie, cet appui s'est consolidé au travers de programmes pays dédiés, mis en oeuvre par des équipes locales, tandis que les activités s'étendent désormais au Zimbabwe, au Ghana, au Malawi et au Botswana. Ainsi, l'ACF s'est imposée comme une intermédiaire de confiance qui connecte les écosystèmes politiques, techniques, financiers et de plaidoyer, afin d'accélérer un changement significatif et pérenne.

Tout au long de ce parcours, l'ACF a été guidée par une philosophie constante, celle de l'apprentissage par la pratique. L'Organisation a testé des idées/concepts, adapté des approches et affiné son modèle opérationnel en fonction de l'expérience acquise et de l'évolution du contexte. Cette culture de réflexion et de réactivité lui a permis de rester agile, digne de confiance et pertinente dans un environnement en rapide évolution.

> *Six ans après sa création, l'ACF est passée du stade de reconnaissance de principe à celui de plateforme continentale dotée de l'ancrage institutionnel, des partenariats et de la crédibilité nécessaires pour opérer à grande échelle. La phase suivante ne concerne pas l'expansion en soi. La prochaine phase ne s'inscrit pas dans une logique d'expansion à tout prix, mais dans une démarche stratégique délibérée consistant à concentrer les efforts, clarifier les priorités et approfondir l'impact systémique.*

Nos valeurs : notre mode d'engagement

L'approche de l'ACF s'articule autour de cinq valeurs fondamentales, qui constituent les principes directeurs qui définissent non seulement l'identité de l'Organisation, mais aussi ses modalités d'intervention concrètes, au plan interne et externe.

Autonomisation	Nous soutenons la capacité d'agir localement et appuyons des solutions communautaires face aux défis climatiques de l'Afrique.
Collaboration	Nous travaillons à travers différentes régions géographiques dans un esprit d'ouverture, en co-créant des solutions dirigées par l'Afrique pour assurer une transition climatique juste.
Responsabilisation (Redevabilité)	Nous sommes redevables envers notre mission, nos partenaires et les communautés que nous servons.
Intégrité	Nous instaurons la confiance par la conduite de travaux cohérents, fondés sur des données probantes, empreints de professionnalisme et de clarté.
Engagement	Nous restons concentrés et résilients, guidés par une vision à long terme en faveur d'un développement équitable.

Le contexte : un moment charnière pour l'action

Le climat et le développement sont indissociables. L'accès à l'énergie, la résilience, l'industrialisation, les finances, l'emploi et la souveraineté s'inscrivent dans une transformation unique. La question n'est plus de savoir si une transition aura lieu, mais selon quelles modalités : qui capte la valeur et qui assume les risques ?

Les décisions prises aujourd'hui, qu'elles concernent les systèmes énergétiques, les chemins d'adaptation, les stratégies industrielles, le commerce, les infrastructures, la technologie et les finances, détermineront si les économies africaines deviendront plus résilientes face au changement climatique, plus compétitives et inclusives, ou si elles resteront prisonnières de modèles fondés sur l'extraction, la dépendance et l'inégalité.

Ces dynamiques ne sont pas théoriques. Partout sur le continent, l'instabilité climatique est déjà une réalité vécue. Les sécheresses perturbent l'agriculture et les systèmes d'approvisionnement en eau, les inondations endommagent les habitations, les routes et les infrastructures énergétiques, et, le stress thermique dégrade la santé, la productivité ainsi que la qualité de vie urbaine. Derrière ces pressions se trouvent des êtres humains. Des agriculteurs qui voient leurs récoltes dépérir. Des travailleurs exposés à des chaleurs dangereuses. Des familles déplacées alors que les inondations dévastent leur communauté. Des mères qui rationnent des denrées alimentaires pour nourrir leurs enfants. Et, des jeunes, en particulier des jeunes filles, déscolarisés à mesure que les moyens de subsistance s'effondrent.

Les chocs climatiques redéfinissent les schémas migratoires, aggravent l'insécurité alimentaire, pèsent sur les budgets publics, perturbent les chaînes d'approvisionnement et imposent de nouveaux choix en matière de développement sur l'ensemble du continent – exacerbant ainsi les inégalités fondées sur le genre, la géographie et les niveaux de revenu.

ÉTUDE DE CAS

Pata au Sénégal : À quoi ressemble la résilience sur le terrain

Dans l'une des régions les plus pauvres du Sénégal, un jardin maraîcher de 12 hectares restait largement inexploité à Pata, une commune de la région de Kolda. Le foncier était disponible. Les ressources en eau étaient présentes. Seul l'accès à l'électricité faisait défaut.

L'ACF a soutenu ENDA Énergie, une organisation non gouvernementale locale, pour installer un système solaire de 32,7 kilowatts de crête (kWc) qui a permis de redynamiser ce jardin. Cependant le travail ne s'est pas limité aux infrastructures. Plus de 75 jeunes et femmes ont été formés aux techniques de production, de transformation et de gestion d'entreprise. Quarante-cinq emplois directs et 100 emplois indirects ont été créés en sept mois, tandis que la commune a élaboré un Plan Territorial Énergie et Climat, doté des ancrages institutionnels nécessaires à sa pérennité.

Pata a influencé la façon dont l'ACF envisage les investissements à l'échelle communautaire : l'énergie propre, la capacité productive, les compétences locales et la gouvernance ne sont pas des interventions distinctes. Ces investissements ne s'avèrent efficaces et durables, que lorsqu'ils sont traités de manière intégrée.

> *Les engagements se sont multipliés, mais leur mise en œuvre tardent. Chaque année de retard augmente les coûts, et, les conséquences de l'inaction pèseront plus lourdement sur ceux qui sont les moins responsables de la crise.*

Le déficit de financement n'est pas un facteur conjoncturel mais une défaillance structurelle

Bien que l'Afrique soit le continent qui contribue le moins aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle ne reçoit qu'environ 3 % du financement climatique mondial[1]. Les coûts élevés de service de la dette compriment l'espace budgétaire, tandis que les couts élevés du crédit gonflent le prix du capital pour les gouvernements et les entreprises. Le déficit plus large de financement ne reflète pas un manque d'opportunités d'investissement mais révèle des perceptions structurelles de risques, des pipelines de projets fragmentés et un accès limité aux capitaux à long terme. Le financement de la lutte contre le changement climatique doit être au service de la transformation et non pas se limiter à de simples transactions.

La transition est un processus concurrentiel et non neutre

L'action climatique est devenue indissociable de la concurrence géopolitique et économique. Les transitions énergétiques, les minéraux verts, les normes technologiques et le financement de l'action climatique sont désormais liés à la sécurité nationale, à la stratégie commerciale et à l'influence mondiale. La demande mondiale de ressources, de marchés et de main-d'œuvre de l'Afrique est en forte croissance, en particulier dans les secteurs essentiels à la décarbonation. Pourtant, en l'absence de coordination, les pays risquent de conclure des accords qui restreignent leur marge de manœuvre en matière de politiques, limitent la création de valeur ajoutée intérieure ou transfèrent les coûts environnementaux et sociaux aux communautés vulnérables.

Les avantages structurels sont réels, mais pas automatiques

La population du continent est jeune et en pleine croissance. D'ici à 2050, une personne sur quatre dans le monde sera africaine[2]. Cette trajectoire démographique est porteuse d'un dividende potentiel puissant, à la condition toutefois, que les économies génèrent des emplois productifs, renforcent la création de valeur ajoutée intérieure et s'intègrent dans une économie mondiale alignée sur les impératifs climatiques. La capacité de l'Afrique à tirer profit de son dynamisme démographique et des mutations technologiques dépend, avant tout, de la solidité de ses institutions.

En fin de compte, la trajectoire du continent en matière de climat et de développement sera déterminée par la capacité d'agir. La transition est un processus concurrentiel et inéquitable, influencée par des dynamiques de pouvoir en mutation, qui ne produira pas de résultats nécessairement équitables. L'Afrique dispose d'atouts d'importance mondiale : un potentiel en energies renouvelables, des minéraux verts, des marchés en croissance, une position géographique stratégique et une population jeune et dynamique. La transformation de ces atouts en gains de développement durables et alignés sur les impératifs climatiques n'est pas acquise d'avance. Elle dépend de la cohérence entre les différents domaines de politiques, de la fermeté lors des négociations et de la capacité à orienter les capitaux vers la création de valeur ajoutée intérieure. Par-dessus tout, elle repose sur des institutions qui disposent de la force et de la continuité nécessaires pour maintenir ce cap.

La transition sera soit influencée de l'intérieur, soit imposée de l'extérieur.

1 Banque africaine de développement (BAD) (2024) COP29 : des dirigeants africains appellent à un électrochoc sur le financement de l'adaptation climatique et de la croissance verte en Afrique. Abidjan : BAD.

2 Banque mondiale (2024) Indicateurs du développement dans le monde. Washington, DC : Banque mondiale.

Cinq objectifs stratégiques qui sous-tendent cette stratégie

Répondre aux enjeux de l'heure exige des institutions dotées d'une claire vision et d'une cohérence d'action sans faille. La réponse de l'ACF repose sur cinq engagements organisationnels. Il ne s'agit pas de priorités programatiques, mais les fondements qui garantissent la redevabilité de l'ACF envers ses propres ambitions, quel que soit le contexte, qui irrigue l'ensemble des activités de l'organisation et façonne sa manière de fonctionner, d'agir, de se développer, d'apprendre et de maintenir son impact à long terme.

> *Le progrès exige que les obstacles structurels soient surmontés de manière simultanée plutôt que de manière séquentielle.*

Objectifs stratégiques

1

Renforcer la capacité d'agir et l'action collective

Amplifier la capacité d'action collective pour le climat en renforçant les coalitions et les plateformes par lesquelles les acteurs africains définissent et pilotent leur propre transition.

2

Renforcer les écosystèmes pour un impact durable

Faire progresser des trajectoires de développement inclusives et alignées sur les impératifs climatiques de l'Afrique grâce à des approches agiles, réactives et stratégiques en matière d'octroi de subventions, de portage financier et de renforcement des écosystèmes.

3

Garantir la viabilité financière et la résilience à long terme

Mobiliser et déployer des ressources financières diversifiées, durables et alignées sur la mission afin de maintenir un impact et des partenariats à long terme, réduisant ainsi la vulnérabilité aux chocs extérieurs.

4

Renforcer les capacités institutionnelles pour une mise en œuvre à l'échelle continentale

Bâtir une architecture opérationnelle à l'échelle du continent permettant une mise en œuvre agile, accélérant le déploiement de capitaux et approfondissant l'engagement régional, au rythme de l'ambition croissante de l'ACF.

5

Mesurer ce qui compte : les impacts, l'apprentissage et la redevabilité

Garantir l'intégrité de l'impact grâce à des systèmes de mesure adaptatifs qui évaluent la contribution à long terme, stimulent l'apprentissage systémique et assurent la redevabilité envers les partenaires, les bailleurs de fonds et les communautés.

Priorités stratégiques : l'objectif de l'ACF pour 2026-2030

Durant les premiéres années, le portefeuille de l'ACF était déterminé par l'ampleur de la demande provenant des partenaires. L'enseignement tiré de cette période est sans équivoque : la profondeur de l'action et l'intégration générent un impact plus important que l'étendue à elle. L'impératif désormais n'est plus à l'expansion mais à l'intégration, non pas parce que le travail est accompli, mais parce que l'instant présent exige un engagement plus coordonné, soutenu et systémique.

L'ACF organisera donc son travail autour de trois domaines prioritaires fondamentaux : l'accès à l'énergie et les transitions énergétiques, l'adaptation et la résilience, et, l'industrialisation verte. Ces domaines prioritaires s'accompagnent de deux leviers transversaux : la finance durable et les partenariats internationaux. Ces trois priorités n'ont pas été choisies arbitrairement. Elles représentent les principaux leviers de la transition climatique en Afrique et sont profondément interdépendantes : les progrès réalisés dans un domaine accélèrent les progrès dans les autres domaines.

La finance durable et les partenariats internationaux sont au centre de toutes les priorités. Loin d'être des flux de travail distincts, ils constituent le tissu conjonctif qui permet aux priorités fondamentales de passer à l'échelle requise, d'attirer des investissements et de perdurer au-delà des cycles de financement individuels. C'est l'approche intégrée de ces cinq éléments, plutôt que leur traitement de manière cloisonnée, qui rend possible un impact à l'échelle systémique.

Pour l'ensemble des cinq domaines prioritaires et transversaux, l'ACF n'assure pas la mise en œuvre directe des programmes. Son rôle consiste à soutenir et à renforcer la dynamique déjà impulsée par les acteurs africains et non à la diriger. Le progrès exige de surmonter les obstacles structurels de manière simultanée plutôt que séquentielle, et, c'est précisément là, que le soutien de l'ACF restera le plus résolument orienté. Par l'octroi de subventions, le portage financier et l'incubation, l'ACF soutient les acteurs qui travaillent dans chacune de ces cinq dimensions.

ÉTUDE DE CAS

L'Unité de gestion de projet (UGP) du Partenariat pour une transition énergétique juste : se mettre au travail dès le premier jour

Le Partenariat sud-africain pour une transition énergétique juste (JETP ou *Just Energy Transition Partnership*) a engagé 8,5 milliards USD pour soutenir l'abandon du charbon. Toutefois, un engagement financier ne constitue pas un programme en soi. Le traduire en programme d'actions concrètes nécessitait une institution capable de coordonner avec le gouvernement, les entreprises, les syndicats et la société civile – une entité qui n'existait pas encore.

Mettre en place une telle institution a travers les procedures classiques de l'administration aurait pris des années. Au lieu de cela, l'ACF a fourni une infrastructure administrative et financière via un dispositif de portage financier, permettant à l'UGP du JETP de devenir opérationnelle sans délai.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. Le *Plan de mise en œuvre de la transition* énergétique juste *: 2023-2027* a été approuvé par le conseil des ministres en novembre 2023 et présenté par le président Cyril Ramaphosa lors de la 28e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) la même année. Six portefeuilles prioritaires ont été établis. La plateforme de financement JET a lancé et reçu plus de 240 candidatures de projets lors de ses premiers guichets de financement. Le portage financier n'a pas seulement rendu l'efficience possible, mais a aussi marqué la différence entre le dynamisme et la stagnation à un moment charnière.

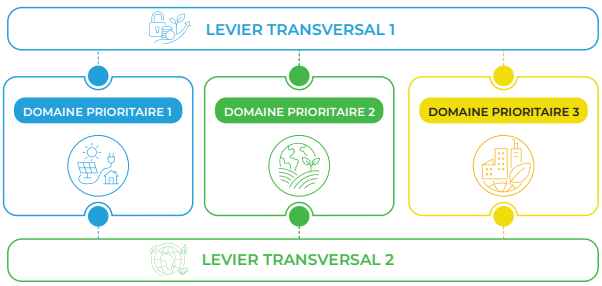

DOMAINE PRIORITAIRE 1

Élargir l'accès à une énergie fiable, abordable et propre

Vision : l'énergie comme socle, et non comme contrainte. Un accès universel pour les populations et les entreprises, assuré par des systèmes abordables et fiables, alimentés par les ressources renouvelables de l'Afrique et régis par des institutions dotées des capacités nécessaires.

- Accélérer les transitions vers les énergies propres dans les économies dépendantes des combustibles fossiles, en renforçant la cohérence des politiques, la planification de la transition, la préparation des institutions et l'électrification des secteurs clés, y compris les transports.
- Étendre les systèmes énergétiques renouvelables décentralisés qui garantissent l'accès fiable des populations à l'énergie et un usage productif dans l'agriculture, les services, l'industrie locale et les nouveaux systèmes de mobilité électrique.
- Renforcer les capacités institutionnelles en matière de planification énergétique intégrée, de modélisation et de conception réglementaire de l'énergie, afin de garantir des voies de transition crédibles et bancables. Ce renforcement comprend notamment l'utilisation d'outils de planification et de modélisation basés sur l'intelligence artificielle (IA) qui permettent d'améliorer la précision, la célérité et l'accessibilité des analyses prospectives des systèmes énergétiques et des décisions d'investissement.
- Favoriser la mobilisation des investissements dans les énergies renouvelables pour la production d'électricité, la modernisation des réseaux, les capacités de stockage et les infrastructures connexes, tout en consolidant la préparation des projets et l'articulation entre capitaux publics et privés.
- Inscrire l'équité, la protection sociale et l'appropriation locale au cœur des cadres de transition, afin de garantir des trajectoires énergétiques et d'électrification justes, inclusives et politiquement pérennes. Cela comprend le soutien aux initiatives énergétiques communautaires ainsi qu'aux modèles de distribution administrés localement.

DOMAINE PRIORITAIRE 2

Renforcer la résilience climatique et la capacité d'adaptation des moyens de subsistance, de l'agriculture et des écosystèmes

Vision : la résilience comme gage de sécurité, et non comme simple survie. Une Afrique dont les économies terrestres, côtières, rurales et urbaines restent stables et productives dans un contexte de changement climatique. Un environnement où les familles, les agriculteurs, les travailleurs et les communautés sont protégés contre les crises récurrentes, où les écosystèmes sont restaurés, et où le risque climatique est anticipé et géré plutôt que subi.

- Mettre à l'échelle la résilience et la restauration des écosystèmes menées localement, en intégrant les initiatives communautaires dans des cadres de politiques publiques, de financement et de protection sociale favorables qui privilégient l'équité et l'appropriation locale.
- Améliorer l'accès au financement de projets pour les infrastructures résilientes au changement climatique et les services essentiels, notamment les systèmes hydriques, fluviaux, océaniques et alimentaires, ainsi que les outils de gestion des risques et la protection sociale adaptative.
- Renforcer les cadres de gouvernance, de planification et d'investissement en matière d'adaptation, en intégrant des approches fondées sur la nature et l'agroécologie ainsi qu'une meilleure coordination intersectorielle. Ce renforcement inclut notamment l'utilisation d'outils dotés d'IA pour la modélisation des risques climatiques, l'alerte précoce et la gestion adaptative des terres et des ressources en eau.
- Renforcer la coopération régionale en matière de résilience entre les bassins hydrographiques partagés (transfrontaliers), les marchés alimentaires, les pâturages (parcours pastoraux) et les écosystèmes côtiers, en reconnaissant que les risques climatiques transcendent les frontières.
- Promouvoir une architecture de financement de l'adaptation équitable et accessible qui complète les efforts nationaux et régionaux et soutient un renforcement institutionnel durable plutôt que des cycles d'intervention à court terme.

DOMAINE PRIORITAIRE 3

Faire progresser l'industrialisation verte et l'intégration régionale

Vision : de l'extraction à la transformation. Bâtir des économies africaines compétitives et à faible émission de carbone qui conservent leur valeur ajoutée localement, génèrent des emplois décents à grande échelle, renforcent les marchés régionaux et ancrent la résilience au sein d'un système mondial en voie de décarbonation.

- Améliorer la cohérence entre les cadres d'action (de politiques) pour l'industrie verte, le commerce, les investissements, le climat et l'énergie, en veillant à ce que la décarbonation renforce la compétitivité et que l'équité, la protection sociale et l'appropriation locale soient intégrées à la planification de la transition.
- Accroître la valeur ajoutée intérieure (nationale) dans les secteurs miniers, manufacturiers et agroécologiques, en renforçant les compétences, la capacité productive et les emplois décents. Cette mise à plus grande échelle comprend des chaînes de valeur menées par les communautés et ancrées localement.
- Faire progresser les corridors industriels, les parcs et les pôles de production à faibles émissions de carbone alimentés par les énergies renouvelables et, liés aux marchés nationaux et régionaux.
- Renforcer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'intégration des chaînes de valeur régionales grâce à l'harmonisation des normes, à la coordination de la planification des infrastructures et à l'alignement des cadres d'investissement.
- Relier la modernisation industrielle au déploiement d'énergies propres et au renforcement des capacités nationales, afin de garantir que la décarbonation renforce la compétitivité au lieu de la freiner, et, que les accords régionaux se traduisent par des résultats pratiques et durables.

Les leviers transversaux: les catalyseurs qui soutiennent l'ensemble des interventions

Le financement définit la trajectoire. L'ampleur, la structure et la mise en séquence des flux de capitaux détermineront si l'ambition climatique se traduira par des actifs productifs, des systèmes résilients et des industries compétitives, ou si elle restera entravée par la pression budgétaire, la fragmentation des portefeuilles de projets et le désalignement des incitations. La finance durable n'est pas un programme parallèle : elle constitue l'architecture qui finance, atténue les risques et soutient la transformation.

Le positionnement international conditionne le rapport de force. La transition mondiale n'est pas un processus neutre. Les régimes commerciaux, les structures de la dette, les règles de financement de l'action climatique, les normes technologiques et les alignements géopolitiques influencent la capture de la valeur, la compétitivité industrielle et l'espace des politiques. Les modalités d'engagement détermineront si les économies africaines renforceront leur souveraineté et leurs capacités nationales ou si elles absorberont les risques au sein de systèmes définis à l'extérieur.

> *La finance durable et les partenariats internationaux sont donc des multiplicateurs décisifs. Ils influencent le mode d'affectation des capitaux, de répartition des risques, d'établissement des normes et de promotion des priorités africaines sur les scènes régionales et mondiales. Ils ne se situent pas en marge des priorités fondamentales ; ils en sont les leviers.*

LEVIER TRANSVERSAL 1

Débloquer le financement pour une transformation juste et durable

Vision : une architecture financière africaine qui mobilise à grande échelle les capitaux nationaux et internationaux, renforce la souveraineté, soutient la modernisation industrielle et accélère la résilience climatique.

- Mobiliser l'épargne nationale et celle de la diaspora vers des investissements productifs et alignés sur l'action climatique, en renforçant les cadres, les incitations et les instruments par lesquels les fonds de pension, les fonds souverains et les institutions financières locales allouent leurs capitaux.
- Renforcer la capacité des institutions financières et budgétaires nationales à concevoir, gérer et déployer efficacement les capitaux, de manière à servir les priorités climatiques et de développement à long terme.
- Mettre en place des instruments de financement mixte à grande échelle qui absorbent les risques précoces, approfondissent les marchés de capitaux nationaux et attirent des fonds d'investissements publics et privés plus importants à travers les économies africaines.
- Renforcer la coordination régionale, par l'harmonisation des normes, la mise en place de plateformes transfrontalières d'investissement et l'intégration des marchés de capitaux liées à la ZLECAf et aux communautés économiques régionales (CER).
- Plaider pour des réformes financières mondiales qui améliorent l'accès à des capitaux abordables, à la liquidité et au financement concessionnel, tout en soutenant une architecture financière dirigée par les Africains qui favorise l'autonomie nationale.

LEVIER TRANSVERSAL 2

Renforcer la capacité d'agir de l'Afrique dans la gouvernance mondiale du climat, de la finance et du commerce

Vision : une Afrique qui influence la transition climatique mondiale selon ses propres termes. Négocier des partenariats bilatéraux équitables, influer les règles multilatérales et mobiliser les investissements internationaux de manière à renforcer le développement national et la souveraineté à long terme.

- Renforcer les capacités de négociation et l'analyse technique dans les forums multilatéraux, en veillant à ce que les positions africaines soient fondées sur des données probantes rigoureuses et sur une stratégie de développement à long terme.
- Renforcer les bases analytiques et institutionnelles qui permettent aux pays africains de négocier des conditions plus équitables avec leurs partenaires bilatéraux dans les domaines de l'énergie, du commerce, de la coopération industrielle et du financement de l'action climatique, et qui reposent sur des priorités nationales bien définies.
- Soutenir le développement de portefeuilles de projets crédibles et bancables ainsi que de cadres destinés aux investisseurs qui attirent des capitaux internationaux à des conditions qui renforcent les capacités nationales et la souveraineté.
- Promouvoir des règles multilatérales plus équitables en matière de financement de l'action climatique, de mesures d'ajustement carbone aux frontières, de normes technologiques et d'instruments de financement concessionnel, en veillant à ce que les cadres mondiaux reflètent les réalités du développement et les calendriers de transition de l'Afrique.
- Renforcer la coordination régionale par l'intermédiaire de l'Union africaine (UA), des CER et des plateformes continentales, en alignant les positions nationales et en amplifiant l'influence collective au sein des processus de gouvernance mondiale.

Notre approche : la contribution spécifique de l'ACF

L'ACF existe pour garantir que la transition climatique soit influencée de l'intérieur. L'ACF est une institution africaine au sens le plus « complet » du terme : créée sur le continent, dirigée de l'intérieur et bénéficiant de la confiance des gouvernements, des coalitions et des communautés, une confiance acquise par des années d'engagement concret et non prescriptif. Elle a été fondée sur la conviction profonde que, pour que la transition climatique serve l'Afrique, elle doit être portée par des acteurs africains, ancrée dans les réalités de l'Afrique et redevable envers les priorités africaines. Cette conviction n'a fait que se renforcer avec le temps.

Son rôle est de soutenir, et, non de diriger. Les gouvernements, les institutions, les coalitions, les organisations de la société civile et les communautés de l'Afrique sont déjà à l'origine de la transition. Le travail de l'ACF consiste à renforcer leur capacité d'agir – en contribuant à créer les conditions qui leur permettront d'avancer plus rapidement, de négocier en position de force et de maintenir le cap même sous une pression soutenue. Tel est le socle de chacune des actions de l'ACF.

En pratique, cette approche signifie de soutenir les gouvernements et les financiers dans l'élaboration de politiques incitatives (favorables) et la réorientation des capitaux vers les priorités de l'Afrique. Elle implique de contribuer au renforcement des organisations de la société civile, des coalitions et des mouvements qui donnent aux acteurs africains une voix collective plus puissante. Elle signifie également produire les idées et l'analyse qui aident ces acteurs à réfléchir aux défis auxquels ils font face et à les relever. En agissant simultanément sur les politiques, la finance, les investissements, les capacités institutionnelles et les idées. L'ACF contribue à la transformation du système même de la transition climatique de l'Afrique, et non à ses seuls symptômes.

> *La réussite de l'ACF ne se mesure pas à l'ampleur de son propre portefeuille. Elle se mesure à la force, à l'autonomie et à la capacité d'agir croissantes des institutions, des coalitions et des mouvements africains qu'elle soutient.*

Ce qui distingue l'ACF, ce n'est pas un instrument unique, mais son modèle de fonctionnement. La transformation structurelle ne se produit pas au travers de projets isolés ou d'interventions ponctuelles. Elle survient lorsque les politiques, la finance et les institutions s'alignent : quand les conditions sont réunies pour attirer les investissements, quand les systèmes financiers ont la capacité

1

CONDITIONS FAVORISANTES

Soutenir la réforme des politiques, les systèmes de planification, la cohérence réglementaire et la coordination institutionnelle afin de créer un environnement propice aux investissements alignés sur l'action climatique.

2

CAPACITÉ FINANCIÈRE

Soutenir les ministères des Finances, les bureaux (directions) du budget, les régulateurs et les systèmes de préparation de projets afin de développer des portefeuilles crédibles, de réduire la fragmentation et de garantir que les capitaux puissent être reçus et déployés avec succès.

3

CONNEXION AUX CAPITAUX

Soutenir un engagement structuré avec les investisseurs nationaux et internationaux, les plateformes régionales et les partenariats mondiaux afin que les investissements soient affectés à des priorités bancables et alignées sur l'action climatique, selon des conditions qui renforcent la souveraineté.

de les recevoir et de les déployer, et quand les partenariats internationaux renforcent les priorités nationales au lieu de les contraindre. L'ACF fonctionne par l'entremise de plateformes d'investissement dirigées au niveau national et régional, en agissant simultanément sur trois niveau qui se renforcent mutuellement.

Chaque niveau est nécessaire, mais aucun ne suffit à lui seul. C'est précisément ce qui distingue l'approche des plateformes d'investissement de l'ACF de la philanthropie conventionnelle, qui opère projet par projet.

L'équité et l'inclusion sont intégrées tout au long de ce modèle. Les transitions climatiques et du développement ne perdurent que lorsqu'elles apportent des améliorations concrètes aux moyens de subsistance et créent de nouvelles opportunités. Les communautés locales, les travailleurs, les petites entreprises et les groupes marginalisés doivent être intégrés aux processus de planification et d'investissement. En outre, les soutenir afin qu'ils dirigent ces processus – y compris par l'intermédiaire de plateformes communautaires et de coalitions sous gouvernance locale – renforce à la fois la légitimité et la durabilité de la réforme.

Le travail de l'ACF est principalement mis en œuvre par le biais de plateformes nationales dirigées au niveau-pays, qui sont soutenues par des équipes locales alliant expertise technique et finesse de compréhension politique et institutionnelle. Les pays sont sélectionnés là où la dynamique de transition et l'état de préparation (la maturité) institutionnelle offrent des opportunités de changement systémique. Le soutien est sur mesure plutôt que standardisé, reflétant ainsi les différences en matière de maturité institutionnelle, de structure économique, d'exposition au changement climatique et de trajectoires de transition.

L'objectif est systématiquement la pérennité institutionnelle – aider à bâtir des architectures d'investissement et des systèmes de gouvernance qui continueront à mobiliser et déployer des financements alignés sur l'action climatique au-delà de la période couverte par la stratégie.

Les plateformes nationales ne peuvent pas, à elles seules, englober toute l'étendue de la transformation. Un grand nombre de contraintes qui déterminent les résultats des investissements – régimes commerciaux, normes financières, corridors d'infrastructures, bassins hydrographiques partagés et processus de négociation – transcendent les frontières nationales. Les plateformes régionales complètent l'engagement national en intervenant à l'échelle où se jouent ces dynamiques transfrontalières, grâce à la collaboration avec la ZLECAf, l'UA, les CER et le Groupe africain des négociateurs sur le changement climatique (GAN).

Le changement systémique exige davantage que des bonnes idées et des acteurs de bonne volonté. Il nécessite une infrastructure institutionnelle, des ressources durables et une crédibilité

ÉTUDE DE CAS

Le *New Economy Hub* (NEH ou Pôle de la nouvelle économie) : placer les communautés au cœur de la transition énergétique en Afrique du Sud

La transition énergétique sud-africaine dispose déjà de cadres de politiques (d'action). Ce qui lui a fait défaut jusqu'à présent, c'est une vision ancrée localement de l'avenir des populations les plus directement touchées, à savoir les mineurs, les communes et les communautés dont les moyens de subsistance dépendent du charbon.

L'ACF a incubé le NEH pour combler cette lacune. Il était crucial que le NEH soit perçu par la société civile, les médias et les groupes communautaires comme une voix indépendante, et non comme l'instrument d'un bailleur de fonds. L'ACF a fourni l'infrastructure institutionnelle grâce au portage financier et au soutien à la gouvernance, avant de s'effacer pour accorder au NEH une véritable autonomie sur son orientation et ses partenariats.

En deux ans, le NEH a soutenu 20 initiatives impliquant 25 partenaires, touché près de cinq millions de personnes grâce à des efforts d'information publique et a contribué à faire évoluer le débat public d'une gestion technocratique de la transition vers des questions de justice économique et de capacité d'action communautaire. En Afrique du Sud, le dialogue sur la transition comprend désormais les personnes qu'il est censé servir.

opérationnelle pour permettre à ces acteurs d'accomplir leur travail le plus important. L'ACF apporte ce soutien au moyen de trois instruments intégrés : l'octroi de subventions, le portage financier et l'incubation. Ensemble, ces instruments sont conçus non pas pour accroître sa propre empreinte, mais pour renforcer l'écosystème qui l'entoure.

L'octroi de subventions, le portage financier et l'incubation ne sont pas des fonctions séparées. Ces fonctions sont déployées comme un système intégré, chacune comblant une lacune spécifique dans le domaine de l'assistance. L'octroi de subventions finance les acteurs stratégiques, le portage financier fournit l'infrastructure nécessaire à leur fonctionnement et l'incubation pose les fondations institutionnelles requises pour une indépendance à long terme. L'ensemble dépasse la simple somme de ses composantes. L'objectif ultime n'est pas l'expansion institutionnelle en soi, mais bien la création et le renforcement d'institutions et de coalitions africaines dynamiques, capables de définir, de financer et de maintenir leurs propres trajectoires climatiques et de développement.

Une stratégie convaincante ne vaut que l'institution qui la porte. L'ACF entame sa prochaine phase en tant qu'organisation plus compétente, mieux connectée et plus assurée que celle qui a lancé ce parcours en 2020.

L’organisation qui se trouve derrière la stratégie

Concrétiser une transformation systémique de l’action climatique et du développement à travers plusieurs pays requiert une résilience financière, des personnes compétentes et engagées, des systèmes rigoureux, une gouvernance crédible et une architecture d’apprentissage capable, au fil du temps, de se frayer un chemin à travers la complexité. À mesure de son évolution, passant d’une initiative à vocation nationale à une plateforme panafricaine, l’ACF a investi de manière délibérée dans les fondations institutionnelles qui sous-tendent la mise en œuvre de son action.

Poursuivre cette croissance exige un renforcement institutionnel supplémentaire. Les priorités qui suivent définissent la manière dont l’ACF consolidera ses fondations organisationnelles au cours de son prochain cycle stratégique (2026-2030) – l'objectif étant de garantir que la mise à plus grande échelle s’accompagne d’une progression équivalente sur le plan de la cohérence, de la résilience et de l’efficacité à long terme.

ÉTUDE DE CAS

Le Collectif pour la transformation des systèmes alimentaires en Afrique : mettre en place l’infrastructure qui relie le savoir au pouvoir

Les débats sur les systèmes alimentaires africains ont longtemps été déterminés par des voix extérieures au continent, et les financements qui y sont injectés en sont le reflet : ils sont fragmentés, cloisonnés et déconnectés des réalités sur le terrain. L’ACF a créé le Collectif pour la transformation des systèmes alimentaires en Afrique (AFSTC ou *African Food Systems Transformation Collective*) afin de changer cet état de fait.

Au cœur de sa démarche, l’AFSTC réunit plus de 70 experts issus de toutes les régions du continent, travaillant aux côtés de 10 organismes de plaidoyer et de politique dans un réseau où les programmes de recherche sont dictés par les problématiques auxquelles les praticiens sont réellement confrontés. Les innovations qui renforcent discrètement la résilience à travers le continent – par le biais de pratiques régénératrices, de marchés territoriaux, de la souveraineté alimentaire et des chaînes de valeur locales – sont documentées et directement reliées aux stratégies de plaidoyer et aux décisions de financement qui peuvent les propulser. Il en résulte un réseau panafricain opérationnel sur l’ensemble du système alimentaire qui offre aux financeurs, un accès direct aux experts africains et à leurs recommandations pour le transformer.

> *Pour les partenaires et les donateurs, la question n’est pas seulement de savoir ce que l’ACF cherche à accomplir, mais aussi que sa capacité institutionnelle évolue au rythme de son ambition. La crédibilité institutionnelle constitue en soi une forme de capital.*

	Priorité	Ce que cela implique
1	**Systèmes financiers**	Approfondir la transformation financière afin de déployer les capitaux de manière efficiente, de rendre des comptes de manière transparente et de gérer les ressources avec efficacité au sein d'une organisation de plus en plus complexe.
2	**Talent et culture**	Investir dans le capital humain de l'ACF – son développement professionnel, son expérience et son bien-être – en tant que condition stratégique essentielle à la réalisation de sa mission globale.
3	**Gouvernance et risque**	Instaurer une culture de la gouvernance, de l'éthique et de la gestion des risques, de sorte que ces principes soient portés par l'ensemble de l'Organisation, et non traités comme une simple fonction de conformité.
4	**Viabilité financière**	Diversifier et consolider l'assise de financement de l'ACF afin d'atténuer le risque de concentration et de renforcer la résilience à long terme nécessaire à sa mission
5	**Impact et apprentissage**	Développer des systèmes de mesure qui permettent d'évaluer la contribution au fil du temps, d'intégrer l'apprentissage organisationnel et de favoriser une gestion adaptative.
6	**Voix et visibilité**	Veiller à ce que les perspectives portées par l'Afrique soient présentes, cohérentes et influentes dans les débats qui orientent les résultats climatiques, financiers et de développement.
7	**Empreinte opérationnelle**	Faire évoluer l'infrastructure de l'ACF en phase avec son ambition continentale, en établissant une présence stratégique aux endroits clés pour soutenir une mise en œuvre agile et efficace.

Perspectives

La transition est marquée par une vive concurrence et de fortes disparités. Par nature, elle ne saurait automatiquement garantir des résultats équitables. Mais l'Afrique dispose d'atouts d'une importance mondiale – un potentiel considérable en énergie renouvelable, des minéraux verts, des marchés en pleine expansion, une position géographique stratégique et une population jeune et dynamique. La conversion de ces atouts en gains durables et compatibles avec l'action climatique dépendra de la solidité et de la continuité des institutions chargées de maintenir ce cap.

L'ACF entame sa phase suivante (2026-2030) en tant qu'institution plus compétente, mieux connectée et plus assurée que celle qui a amorcé ce parcours en 2020. Son ambition est plus grande. Ses priorités sont mieux ciblées. Son modèle a fait ses preuves.

La conviction qui motive ce travail reste immuable : l'avenir de l'Afrique en matière de climat et de développement doit être influencé de l'intérieur, selon ses propres modalités et au bénéfice de son peuple.

AFRICAN CLIMATE FOUNDATION

www.africanclimatefoundation.org

© 2026 African Climate Foundation

Crédit photos : iStock | Unsplash
Conception, mise en page et relecture par COMPRESS.dsl | 801158_B FRE | www.compressdsl.com